

Ministry of Education
School Business Support Branch
21st Floor, Mowat Block
900 Bay Street
Toronto ON M7A 1L2
Telephone (416) 327-7503
Facsimile (416) 325-4024

Ministère de l'Éducation
Direction du soutien aux activités scolaires
21^e étage, Édifice Mowat
900, rue Bay
Toronto ON M7A 1L2
Téléphone (416) 327-7503
Télécopieur (416) 325-4024



2007: SB13

NOTE DE SERVICE

DESTINATAIRES : Cadres du secteur des affaires

EXPÉDITRICE : Cheri Hayward

DATE : Le 28 juin 2007

OBJET : Transport des élèves fréquentant les écoles provinciales en 2007-2008

La présente note constitue une mise à jour sur les changements qui ont été apportés en 2006 et 2007 au transport des élèves fréquentant les écoles provinciales et sur les répercussions de ces mesures pour les conseils scolaires en 2007 et 2008.

Mise à jour

Dans son message au secteur du 29 mai 2006, le ministère a indiqué les modifications apportées au système de transport pour les élèves fréquentant les écoles provinciales, qui ont pris effet à la suite d'un examen effectué au cours des huit mois précédents. Parmi les changements importants, le message isolait deux conseils scolaires qui seraient responsables de la planification du transport des élèves des écoles provinciales.

La fin de l'année scolaire approche et, dans l'ensemble, les réactions des élèves, des parents et du secteur ont été très favorables. Dans le cadre des progrès accomplis en cette première année de fonctionnement, il faut mentionner une diminution de la durée du transport pour un grand nombre d'élèves, l'application de politiques uniformes dans tout le secteur et une amélioration des rapports et de la responsabilité financiers. Ces résultats représentent un important succès pour un secteur où les dépenses ont augmenté d'environ 95 pour 100, en passant de 4,8 millions de dollars à 9,4 millions de dollars entre 1999-2000 et 2005-2006, et ils témoignent du travail accompli par le personnel de deux conseils scolaires : le Conseil scolaire de district Ottawa-Carleton et le Consortium de Transport Scolaire d'Ottawa.

Planification et exécution – En poursuivant la démarche établie en 2006-2007, le Conseil scolaire de district Ottawa-Carleton planifiera et exécutera le transport de tous les élèves étudiant en langue anglaise qui fréquentent un programme de services en établissement à une école provinciale ou à une école d'application en 2007-2008. En ce qui concerne les conseils scolaires qui assurent un transport quotidien pour les élèves qui fréquentent une école provinciale ou d'application en langue anglaise, ils sont censés continuer ce service au cours de l'année scolaire 2007-2008.

Pour 2007-2008, le Consortium de transport scolaire d'Ottawa planifiera et assurera le transport de tous les élèves étudiant en langue française qui fréquentent le Centre Jules Léger.

Rapports financiers – Pour les conseils scolaires qui fournissent un transport quotidien aux élèves en 2007-2008, les dépenses associées à ce service continueront d'être déclarées par l'entremise de l'annexe F dans les états financiers. Le ministère étudiera les dépenses : les conseils scolaires seront remboursés pour les frais associés au transport de ces élèves, conformément aux directives énoncées dans les subventions générales.

Dans le cas de l'OCDSB et du Conseil des écoles catholiques de langue française du Centre-Est, les dépenses totales seront déclarées par le biais de l'annexe F dans les états financiers, comportant les dépenses ventilées par conseil scolaire dans l'annexe F1.

Protocole d'entente – Afin de formaliser les dispositions prises pour 2007-2008, le ministère préparera un protocole d'entente qui devra être ratifié par tous les conseils scolaires avant le 1^{er} novembre 2007. En considération des questions soulevées par les conseils scolaires en 2006-2007, le personnel du ministère collaborera avec notre service juridique pour mettre au point l'accord pour 2007-2008. Cet accord continuera de préciser les responsabilités du ministère, de l'OCDSB, du Conseil des écoles catholiques de langue française du Centre-Est et des conseils scolaires.

Comme les plans organisés pour 2007-2008 feront l'objet d'une revue continue, le ministère encourage les conseils scolaires à communiquer avec l'un ou l'autre des deux conseils directeurs pour exprimer leurs réserves ou leurs suggestions. Le Ministère a l'intention de revoir les dispositions adoptées pendant l'année et devrait arriver à une décision sur l'organisation à long terme du transport des élèves fréquentant les écoles provinciales d'ici mars 2008.

Veillez adresser toutes vos questions à Nick Landry au 416 325-2719 ((nicholas.landry@edu.gov.on.ca) ou à John Grochot au 613 596-8211, poste 8564 (John_Grochot@ocdsb.edu.on.ca).

Nous vous remercions de votre soutien qui ne s'est pas démenti dans notre collaboration pour améliorer ce service pour les élèves.

La directrice,



Cheri Hayward
Direction du soutien aux activités scolaires

- cc. Directeurs du transport de conseils scolaires
Beth Davies, directrice, Direction des écoles provinciales
Ginette Plourde, directrice, Politiques et programmes d'éducation en langue française
Andrew Davis, directeur, Paiements de transfert et rapports financiers
Kit Rankin, directeur, Direction des services régionaux